



TRAVAUX

Rénovation de l'écluse secondaire de Vives-Eaux



Les Voies navigables de France lance les travaux de rénovation de l'écluse secondaire de Vives-Eaux en Seine-et-Marne.



Créé le : 17/09/2021



Après la remise en service de l'écluse secondaire du Coudray-Montceaux début 2021, cette opération marque la seconde étape d'un ambitieux programme de modernisation des petites écluses de la Seine en amont de Paris. L'objectif d'ici 2023 est de disposer sur chaque site de deux écluses pour fiabiliser le trafic fluvial sur cet itinéraire très fréquenté par la navigation commerciale et de plaisance. Le montant de ces travaux s'élève à 5 M€ cofinancés par le Plan de relance, la région Ile-de-France et l'Europe.

Renforcer la fiabilité du transport fluvial

Suite à la remise en service de l'écluse secondaire du Coudray début 2021, VNF poursuit son programme de rénovation des petites écluses de la Seine en amont de Paris (dites « écluses secondaires »), avec le démarrage des travaux à Vives-Eaux (Seine-et-Marne) depuis le 30 août 2021 jusqu'à fin février 2022.

L'objectif des travaux est de fiabiliser le trafic fluvial sur cet itinéraire à grand gabarit très fréquenté (environ 10 000 passages de bateaux fret pour 7,7 MT de marchandises et 500 bateaux de plaisance en 2020). La remise en service d'une seconde écluse permettra notamment de fluidifier le trafic, de limiter les temps d'attente en période de forte affluence et de programmer des interventions de maintenance.

Les prochains travaux seront engagés sur les écluses secondaires de la Cave (en 2022) puis de Champagne-sur-Seine (2023).

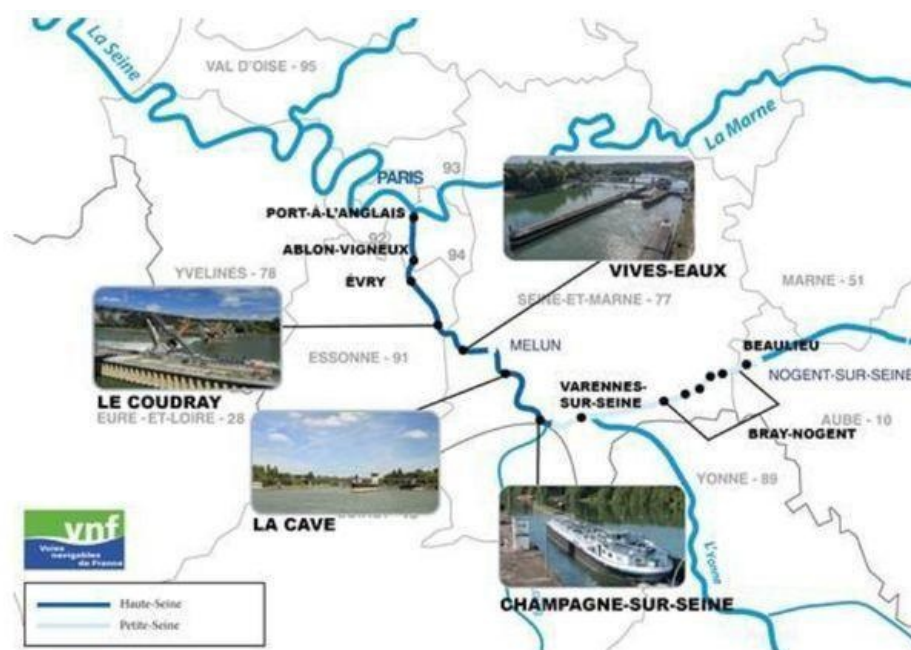
La nature des travaux

L'écluse secondaire de Vives-Eaux (12 mètres de large X 172 mètres de long), non fonctionnelle depuis 2003, nécessite une rénovation complète. Les travaux consisteront à mettre l'écluse à sec, réaliser des travaux de génie civil, remplacer les organes de manœuvre, harmoniser des équipements de contrôle-commande, d'électricité, d'automatisme et de télésurveillance.

Le financement et les acteurs du projet

D'un montant de 5 M€ TTC, les travaux sont cofinancés par le Plan de relance, la région Ile-de-France et l'Europe (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe).

VNF assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, le groupement VCMF-ROUBY assure la réalisation des travaux et la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement BIEF-IOA-CARICAIE.



Carte des écluses de la Seine Amont – Photo VNF